

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023



Uraf

Centre-
Val de Loire

Les familles : la richesse durable de nos territoires !

En première ligne de toutes les transformations que connaît notre société, les familles sont toujours là ; elles demeurent, dans la diversité de leur composition, ce qu'elles ont toujours été, la cellule de base de la vie sociale ; le devenir de l'humanité ne se fera pas sans elles : elles en sont le bien le plus précieux et le plus pérenne. Elles n'en possèdent pas moins des fragilités, à commencer celles qui résultent du faible intérêt que la société elle-même porte à la satisfaction de leurs aspirations et à leurs attentes.

Ainsi, les naissances connaissent aujourd'hui leur plus bas niveau depuis la seconde guerre mondiale alors que la population a sensiblement augmenté et que le désir d'enfant se maintient à 2,2 depuis une dizaine d'années. La chute de la fécondité à un niveau proche de 1,7 actuellement (il était encore de 2 dans les années 2008-2014) est multifactorielle et notamment due à des difficultés matérielles et parmi elles, la dégradation de l'aide apportée par la politique familiale.

L'organisation du travail doit aussi mieux prendre en compte les impératifs familiaux pour permettre une meilleure conciliation vie professionnelle –vie familiale ; la création de solutions de garde pour les enfants, la revalorisation de l'aide fiscale pour la garde des enfants figurent parmi les mesures les plus attendues.

Éprouvées par les hausses des prix, dont ceux de l'énergie, de l'alimentation et des transports, des familles dont le nombre est croissant sont confrontées à des difficultés quotidiennes pour maintenir à flot leur budget. Les Points Conseils Budget récemment mis en place permettent d'apporter en toute discrétion des conseils et des aides à la gestion, mais le véritable levier pour préserver le budget des familles réside dans la mise en œuvre d'une politique familiale plus ambitieuse.

L'installation du Conseil National de la Refondation qui s'est prolongée dans chacun des départements de la Région ont retenu les thématiques de la santé, du bien vieillir, de l'école, de la transition écologique. et du plein emploi ; les Udaf ont apporté une contribution à plusieurs d'entre elles.

Il aura fallu que se produisent les événements dramatiques de ce printemps pour que la société redécouvre le rôle primordial des familles dans l'éducation des enfants ; ainsi, le Premier ministre a récemment mis au centre de son discours les familles, « terreau au sein duquel grandissent nos parents et nos enfants ». Cette reconnaissance de la place à leur donner doit aussi s'accompagner du sens de l'autorité exercée par les parents en leur sein. Là encore, les associations familiales ont toute leur place.

La mise en œuvre d'une politique familiale est un impératif d'intérêt national ; pour les finances publiques, elle aurait certes un coût immédiat, mais elle serait d'abord un investissement assurément rentable et générateur d'économies ultérieures ; elle serait aussi l'expression d'un devoir de solidarité en faveur des familles.

SOMMAIRE

Le réseau régional	4
Le mouvement familial en région	6
Le fonctionnement et la vie institutionnelle	8
La représentation régionale des familles	10
L'Observatoire des familles	16
Les services aux familles des Udaf.....	18
L'animation régionale.....	24

LE RESEAU REGIONAL



Institution engagée avec et pour les familles depuis 1973, l'Union régionale des associations familiales du Centre-Val de Loire participe à la représentation de l'ensemble des familles qui vivent dans la région.

Elle regroupe et soutient les 6 Unions départementales des associations familiales de la région. En réseau, Unaf, Udaf et Uraf mènent des missions inscrites dans le code de l'action sociale et des familles.

4 missions pour améliorer la vie des familles



PORTE-PAROLE DES FAMILLES

L'Uraf Centre-Val de Loire **représente l'ensemble des 726 000 familles de la région auprès des pouvoirs publics, des instances et des organismes régionaux.** Aux côtés des 500 représentants familiaux des Udaf et des représentants nationaux, ces représentants agissent pour une meilleure reconnaissance des besoins des familles.

726 000
familles



EXPERT DE LEURS RÉALITÉS DE VIE

Par le biais des associations familiales, des représentants familiaux et des services, l'Uraf participe à **observer et décrypter les besoins des familles.** Elle alimente les travaux de l'Observatoire des familles du réseau Unaf-Udaf-Uraf.

Observatoire des Familles
du réseau Unaf-Udaf-Uraf



SERVICES AUX FAMILLES ET AUX PERSONNES VULNÉRABLES

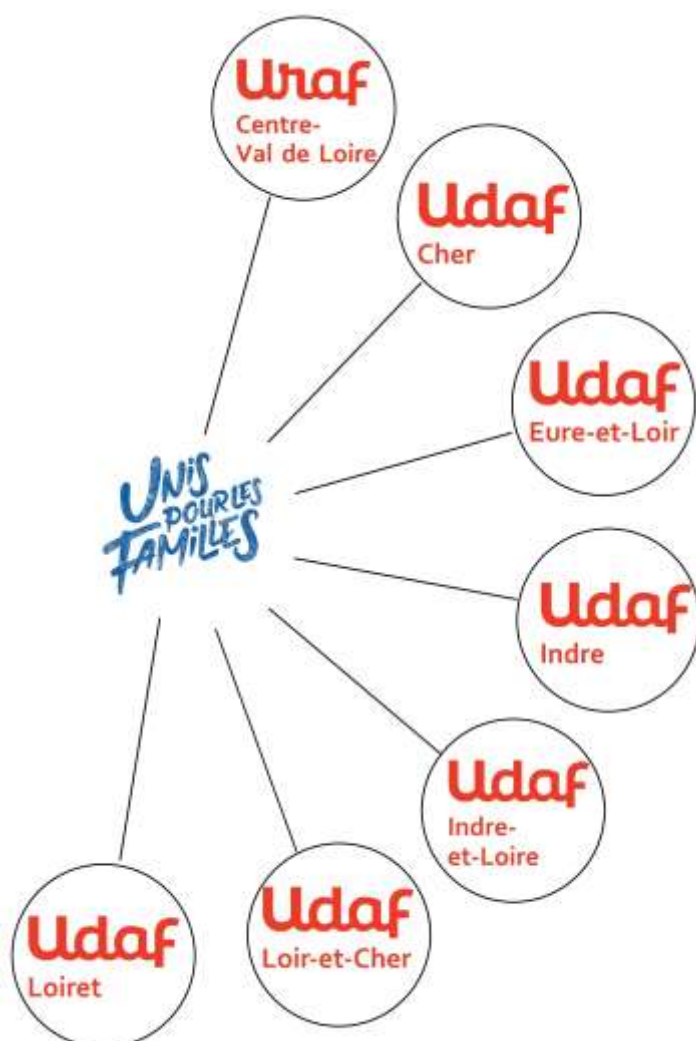
L'Uraf **fédère et valorise** les capacités d'innovation et de développement des Udaf qui mettent en oeuvre près de 30 services à destination des familles et des personnes en situation de vulnérabilité.

ANIMATEUR REGIONAL



L'Uraf Centre-Val de Loire participe à **soutenir et à mutualiser** les démarches des six Udaf de la région.

- Appui à la représentation familiale : formations, réunions, ressources.
- Lieu d'échanges entre les équipes professionnelles et bénévoles des Udaf.
- Fonctions études et recherches : ingénierie, ressources, chiffres clés.
- Appui à l'animation du réseau des associations familiales



Uraf du Centre-Val de Loire

Président : Hubert Jouot

Chargé de mission : Fabien Parthelot

Udaf du Cher

Présidente : Nicole Massicot

Directeur : Hermann Beugré

Udaf de l'Eure-et-Loir

Président : Yvan Kuntz

Directeur : Éric Mongillon

Udaf de l'Indre

Président : Hubert Jouot

Directeur : Pascal Biaunier

Udaf d'Indre-et-Loire

Présidente : Monique Fontaine

Direction collégiale : Sophie Mahoudeau, Laurie Pansu, Dominique Garnaud

Udaf de Loir-et-Cher

Présidente : Solange Vanier

Directeur : Thierry Le Panse

Udaf du Loiret

Président : Robert Bonsergent

Directeur : Brice Bartherote

LE MOUVEMENT FAMILIAL EN REGION

6 Udaf

449 associations familiales

26 262 familles adhérentes

Udaf 28

21 mouvements familiaux,
73 associations familiales,
3631 familles adhérentes.

Udaf 45

25 mouvements familiaux,
84 associations familiales,
5360 familles adhérentes.

Udaf 41

14 mouvements familiaux,
56 associations familiales,
4586 familles adhérentes.

Udaf 37

20 mouvements familiaux,
69 associations familiales,
5777 familles adhérentes.

Udaf 18

9 mouvements familiaux,
29 associations familiales,
1162 familles adhérentes.

Udaf 36

12 mouvements familiaux,
137 associations familiales,
5746 familles adhérentes.

Suite à la crise sanitaire, 2023 marque une poursuite de la reprise d'activité pour de nombreuses associations familiales. Les effectifs sont en hausse (+ 2 %) et le nombre associations reste stable, démontrant une fois de plus la capacité de résilience des familles et de leurs associations !



“ Au quotidien, ils sont plusieurs milliers, salariés et bénévoles, à oeuvrer pour améliorer la vie des familles. Les associations familiales maillent les territoires du Centre-Val de Loire. Elles proposent une diversité d'actions au service des familles, allant de la prise en charge de la petite enfance à l'aide à la personne. **Leur structuration et l'ampleur des causes défendues font la richesse du mouvement familial en région.** ”

LE FONCTIONNEMENT ET LA VIE INSTITUTIONNELLE

Une convention de partenariat

Conformément aux dispositions du Code de l'Action Sociale et Familiale, les Udaf de la région Centre-Val de Loire confient, par la convention, à l'Uraf Centre-Val de Loire, les missions et objectifs suivants :

- représenter les familles,
- favoriser la liaison et la concertation entre les Udaf de la région,
- mettre à disposition des moyens nécessaires à l'expression des intérêts familiaux,
- gérer toute activité commune confiée par les Udaf,
- favoriser le transfert d'informations.

Les moyens humains et matériels

L'Uraf Centre-Val de Loire est gérée par des administrateurs bénévoles désignés par les Udaf de la région. Ils ont aussi des fonctions de représentation dans les différentes instances où siège l'Uraf. Elle emploie un chargé de mission (CDI à 0,8 ETP) qui agit en soutien des administrateurs, assurant le suivi institutionnel,

administratif, financier et logistique de la structure, en plus de la coordination des activités et actions. Une convention avec l'Udaf du Loiret est conclue pour la mise à disposition d'un bureau et des moyens de communication. Des salles pour les réunions sont mises à disposition par les Udaf de la région.

Participation aux activités du réseau Unaf-Udaf-Uraf

Échelon intermédiaire du réseau Unaf-Udaf-Uraf, l'Uraf participe activement aux travaux menés avec le réseau, que ce soit en prenant part aux activités de l'Unaf (AG, rencontre Présidents/Directeurs, Conseil des Régions, etc.) ou au travers de ses échanges avec les Uraf et les Udaf.

Le président a participé à la rencontre du comité de pilotage du plan stratégique de l'Unaf, aux deux réunions du conseil des régions du 30 mars et du 16 novembre, aux journées Présidents-

Directeurs du 25 mars et 25 novembre et à l'assemblée générale annuelle qui s'est déroulée à Angers.

Le chargé de mission a participé aux réunions en visioconférence des permanents des Uraf, aux rencontres des référents communication de l'Unaf, aux matinées du développement associatif et il a contribué au groupe de travail national sur les outils de la représentation.

Assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale ordinaire de l'Uraf Centre-Val de Loire s'est déroulée le 25 mai dernier à Saint-Doulchard, dans le Cher, selon le calendrier tournant de ces rencontres. Elle réunit l'ensemble des délégations les 6 Udaf membres, chacune composée par 6 membres désignés.

Réunions du conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de dix-huit administrateurs (chaque Udaf désigne trois administrateurs). Les directeurs des Udaf et le chargé de mission sont invités à ses réunions. En 2023, le Conseil d'Administration s'est réuni quatre fois avec les ordres du jour suivant :

Conseil d'Administration du 17 mars 2023 :

- Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 14 décembre 2022.
- Informations du président.
- Organisation de l'assemblée générale 2023.
- Organisation de la journée régionale 2023.
- Souscription à l'offre écosystème numérique Unaf.
- Observatoire des familles 2022.
- Présentation des travaux sur un règlement intérieur de l'Uraf.
- Représentations.
- Actualités des Udaf.
- Questions diverses.

Conseil d'Administration du 2 mai 2023 :

- Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 17 mars 2023.
- Informations du président.
- Présentation des comptes 2022.
- Journée régionale 2023.
- Règlement intérieur de l'Uraf.
- Représentations.
- Actualités des Udaf.
- Questions diverses.

Conseil d'Administration du 18 octobre 2023 :

- Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 2 mai 2023
- Informations du président
- Stratégie de lutte contre la pauvreté
- Renouvellement représentation CESER 2024
- Activités et budget 2024
- Représentations
- Actualités des Udaf
- Questions diverses

Conseil d'Administration du 12 décembre 2023 :

- Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 18 octobre 2023
- Informations du président
- Avis préalable de la Commission d'agrément et d'arbitrage de l'Unaf
- Assemblée générale 2024
- Journée régionale 2024
- Désignation CESER
- Représentations CREAMI et bureau du Copil schéma régional MPJM et DPF
- Actualités des Udaf
- Questions diverses

Bureau

Conformément aux statuts types des Uraf, les présidents des six Udaf sont membres de droit et le nombre de membres est inférieur à la moitié de celui du Conseil d'Administration. Le bureau est une instance collégiale d'information et d'échange. En 2022, le bureau ne s'est pas réuni.

LA REPRESENTATION REGIONALE DES FAMILLES

L'Uraf représente l'ensemble des 725 649 familles de la région auprès des pouvoirs publics, des instances et organismes régionaux. **Les 13 représentants de l'Uraf « complètent » ainsi l'action des représentants familiaux des Udaf dans les départements.** Elle est en liaison entre les services de l'État et du Conseil Régional, et elle participe à différentes rencontres institutionnelles et réunions.

Elle représente les intérêts des familles à travers **20 représentations régionales** réparties en six grands champs :



En 2023, l'Uraf Centre-Val de Loire a procédé au renouvellement des désignations des représentations suivantes :

- CARSAT (désignation d'un nouveau suppléant)
- CESER (renouvellement du titulaire)
- Comité de pilotage du schéma régional MPJM et DPF (désignation d'un nouveau titulaire)
- CREAM Centre-Val de Loire (désignation d'un nouveau titulaire)
- CRSA (désignation d'un nouveau suppléant)

Agréments nationaux du réseau Unaf-Udaf-Uraf
Association représentante des usagers du système de santé
Association jeunesse et éducation populaire
Association éducative complémentaire de l'enseignement public
Représentation et défense des consommateurs
Service Civique

Carsat Recraite & Santé
au travail
Centre-Val de Loire

CESER
CENTRE-VAL DE LOIRE

**ALLOCATIONS
FAMILIALES**

cress
Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire
Centre - Val de Loire

Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF
Centre
Val-de-Loire

**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction région
de l'économie, d
du travail et des

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
CENTRE-VAL DE LOIRE

CRSA
Centre-Val de Loire
Conférence régionale
de la santé et de l'autonomie

**France
Assos
Santé**
La voix des usagers
Centre-Val-de-Loire

CCI
COMMISSIONS DE CONCILIATION
ET D'INDENNISATION DES
ACCIDENTS MÉDICAUX

Association santé
éducation et prévention
sur les territoires
Centre-Val de Loire

FRAPS
Centre-Val de Loire

Lig'Air

URIOPSS
Centre

ERTS
ARDEQAF

CREAI
CENTRE-VAL DE LOIRE

EDUCFI
Éducation économique
budgétaire et financière

**20
Représentations
régionales**

**29
Sièges Uraf**

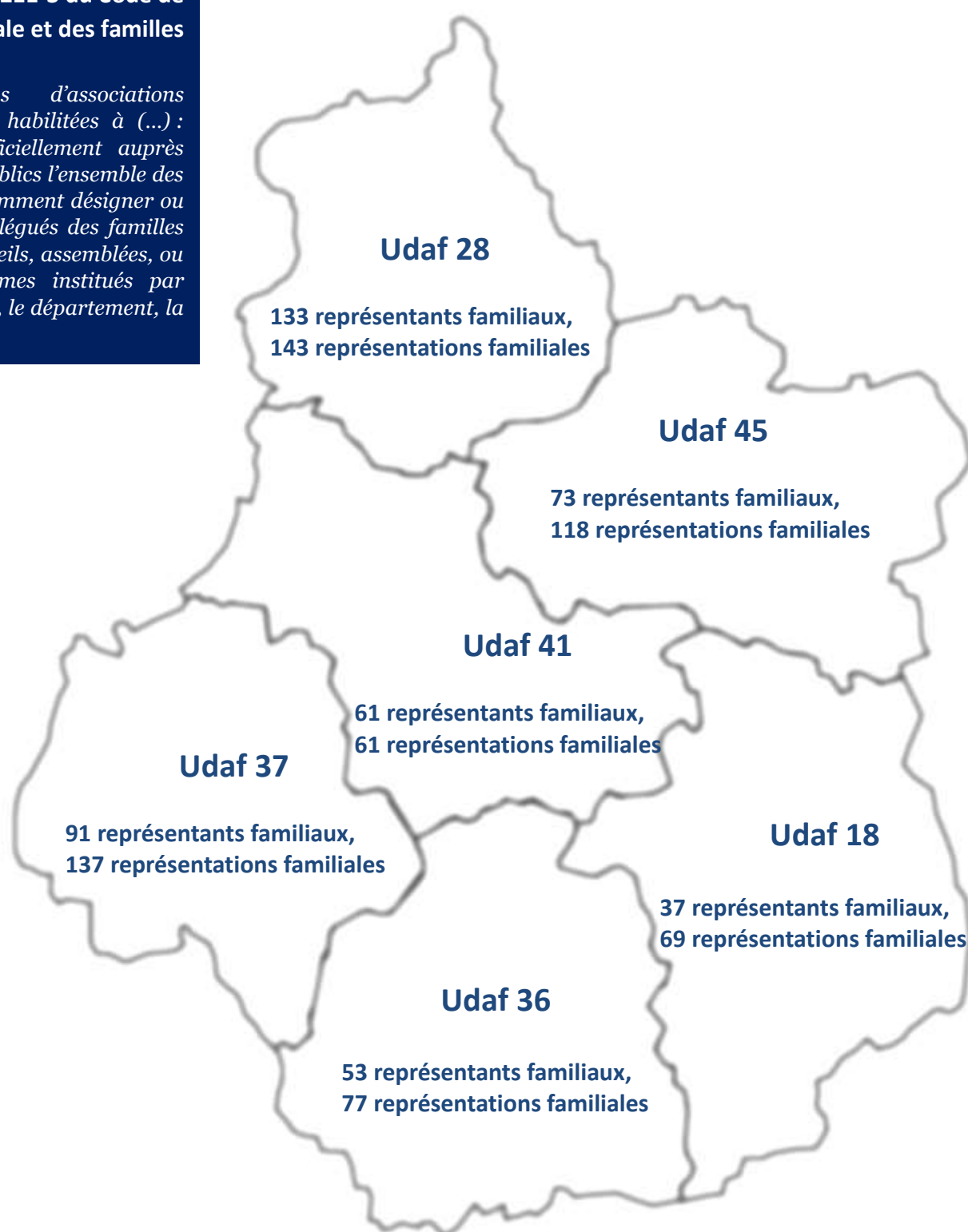
**13
Représentants
familiaux**

**+ de 1500 heures
de bénévolat**

La représentation départementale des familles

Article L211-3 du Code de l'action sociale et des familles

« Les unions d'associations familiales sont habilitées à (...) : représenter officiellement auprès des pouvoirs publics l'ensemble des familles et notamment désigner ou proposer les délégués des familles aux divers conseils, assemblées, ou autres organismes institués par l'État, la région, le département, la commune. »



448 représentants familiaux

605 représentations familiales

(dont 269 au sein des CCAS/CIAS)

+ de 7000 heures de bénévolat

La mission de représentation des familles est confiée depuis 1945 aux Unions d'associations familiales qui forment un réseau national composé d'une structure nationale, l'Unaf, et de structures territoriales :

- dans chaque département, les Udaf
- dans chaque région, les Uraf.

Les Unions d'associations familiales sont les interlocuteurs officiels des pouvoirs publics ; elles constituent un réseau de près de 13 000 porte-paroles qui œuvrent à tous les échelons territoriaux, au sein des différentes instances pour faire valoir le point de vue des familles, leurs besoins et leurs difficultés.



Zoom sur la représentation des usagers du système de santé

Afin de permettre aux usagers du système de santé de faire valoir leurs droits et de participer à l'élaboration des décisions de santé publique, les lois du 4 mars 2002 et 9 août 2004 relatives aux droits des malades et à la politique de santé publique ont institué un **agrément des associations de malades et d'usagers du système de santé**. L'Uraf Centre-Val bénéficie d'un agrément **régional**. Voici un bref rappel de l'action ses membres, en plus de celles visibles ci-contre, pour la représentation des usagers du système de santé :

Participation à plus de 600 réunions en 2023 !

Eure-et-Loir

28 représentants bénévoles investis auprès de :

- 17 comités des usagers
- 7 représentations en santé (CPAM, CTS, CODAMUPS, CDSP, CVS EHPAD, ADOC 28, CICAT)

Loiret

15 représentants bénévoles investis auprès de :

- 12 comités des usagers
- 6 représentations en santé (CPAM, CDP, CPAPH, GHT, ORPADAM, CSAPSM)

Loir-et-Cher

19 représentants bénévoles investis auprès de :

- 41 comités des usagers
- 7 représentations en santé (CPAM, CTS, CLS, CLIN, CDS...)

Indre-et-Loire

24 représentants bénévoles investis auprès de :

- 17 comités des usagers
- 16 représentations en santé (CPAM, MSA, CTS, CLS, CODAMUPS...)

Cher

13 représentants bénévoles investis auprès de :

- 10 comités des usagers
- 8 représentations en santé (CPAM, CODAMUPS)

Indre

6 représentants bénévoles investis auprès de :

- 2 comités des usagers
- 6 représentations en santé (CPAM, MSA, CLS...)

Formations

Les représentants des usagers des Udaf ont pu bénéficier des formations, des réunions d'information et des groupes d'échanges organisés par France Assos Santé Centre-Val de Loire, aussi que des formations de l'Unaf, des rencontres et conférences de l'Unaf.

Commissions Santé

Les Udaf organisent des commissions Santé internes : véritable lieu de rencontre et d'échanges entre les représentants des usagers autour des études, rapports et expertise du réseau sur le thème de la santé.

Tout un réseau mobilisé

L'Unaf diffuse régulièrement un « Bloc-notes santé » pour informer les représentants des dernières études, évolutions légales à venir, focus sur un sujet... Les Udaf participent ou organisent différentes actions locales pour sensibiliser le public (Forum café des usagers, forum santé mentale, soirée débat « nutrition et émotions, journée sur la surdité, diffusion de plaquettes d'information, etc.) ou mettent en place des actions (soutien à la valorisation de l'image de soi, aide aux aidants, actions de prévention...).

Bilan de la mandature CESER 2018-2023

À l'occasion de la fin de la mandature 2018-2023, l'Uraf a réalisé un bilan de la mandature de ses membres au Ceser Centre-Val de Loire. Ce document recense les différents travaux de cette instance et liste les participations de nos représentants, ainsi que leurs prises de parole en plénière.



Contributions des représentants familiaux aux travaux du



Représentants nommés au 3ème collège (représentants des organismes et associations) :

- Madame Janine Milon, membre de la 1ère commission « Qualité de la vie, solidarités, Égalités » (2018-2024)
- Monsieur Hubert Jouot, membre de la 3ème commission « Économie, activités, emploi » (2018-2024), membre du Bureau du Ceser (2018-2024).

Ainsi durant la mandature, les représentants familiaux de l'Uraf Centre-Val de Loire **ont participé à l'ensemble de 138 délibérations** prises par le CESER Centre-Val de Loire, durant lesquelles ils ont réalisé **47 interventions en plénière**.

Sur les **20 rapports élaborés durant la mandature par le CESER et ses membres**, ils **ont apporté leurs contributions à 12 d'entre-deux**.

Ils ont également été *associés aux travaux et avis du Groupe AIESSE* (Associations et Institutions de l'Économie sociale et solidaire et de l'Environnement)

L'OBSERVATOIRE DES FAMILLES



Afin de communiquer sur les résultats régionaux de l'Observatoire des familles « conciliation vie familiale et vie professionnelle », l'Uraf a réalisé un support pour diffuser les résultats de cette enquête.

Ce document est disponible sur le site : www.uraf-centrevaldeloire.fr

Nouvelle étude de l'Observatoire des familles

**Entre désir et réalités :
Avoir des enfants aujourd'hui
en France**

Enquête et rapport d'étude réalisés par **“opinionway”** **2023**

À la suite de la publication du bilan démographique de l'Insee, révélant une chute de 10 % des naissances en 2023, le réseau Unaf-Udaf-Uraf publie les résultats de deux études : l'une confiée à Verian pour actualiser les données Eurostat sur le nombre idéal d'enfants, la seconde confiée à Opinion Way sur le désir d'enfant en France.

La fécondité ne cesse de baisser, passant de 2,03 enfants en 2010 à 1,68 en 2023. On sait que c'est l'évolution du comportement de fécondité qui explique les 3/4 de la baisse des naissances (et non la baisse du nombre de femmes en âge de procréer). Ainsi, le désir d'avoir des enfants reste profondément enraciné : 97 % des parents disent qu'ils souhaitaient avoir des enfants. 2/3 des personnes entre 25 et 43 ans qui n'ont pas d'enfant en souhaitent, ou en auraient souhaité. 2,27 est le nombre idéal moyen d'enfants souhaité dans l'ensemble de la population. Or, la fécondité observée est de 1,68 enfant. 1 parent sur 5 a renoncé à avoir le nombre d'enfants qu'il aurait souhaité en raison de leur inquiétude quant à l'évolution du monde (30 %) et du coût financier d'élever un enfant de plus (28 %). 13 % des personnes sans enfant ont renoncé à avoir des enfants alors qu'ils en souhaitaient.

Les futurs parents évoquent le poids des conditions préalables à la réalisation du désir

d'enfant, avec en priorités un logement adapté (54 %) et un revenu suffisant (48 %) pour accueillir l'enfant. Par rapport à 2012, cette question financière est devenue plus importante que la question du travail stable. De fait, le calendrier des naissances semble davantage subi : 21 % des parents auraient préféré avoir leur premier enfant plus tôt (contre 9 % en 2012). Ce décalage contraint pèse notamment sur les femmes de catégorie socio professionnelle supérieure (CSP+). Il est également lisible dans les chiffres de la démographie qui montrent une baisse plus significative de la fécondité des femmes avant 30 ans.

C'est pourquoi une politique familiale pourrait apporter des solutions. 4 parents sur 10 estiment qu'ils n'ont pas bénéficié d'un soutien suffisant de la politique familiale à l'arrivée de leur premier enfant, quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle du répondant. Un congé familial bien indemnisé fait consensus pour tous les répondants. Aussi, il n'y a pas de fatalité : le rebond démographique à partir de 1995, à la suite d'une « loi famille » ambitieuse, en est la preuve : une politique familiale universelle articulant des mesures favorables au niveau de vie et à la conciliation vie familiale-vie professionnelle constitue une solution efficace.

Les résultats de l'Observatoire mené en 2012 et ceux de l'enquête Verian sont à retrouver sur www.unaf.fr



LES SERVICES AUX FAMILLES DES UDAF

Les services mandataires à la protection des majeurs

	Mesures de protection juridique		
	Tutelles	Curatelles	Autres*
Udaf 18	109	235	24
Udaf 28	545	690	109
Udaf 36	436	658	98
Udaf 37	1000	1486	133
Udaf 41	793	1322	82
Udaf 45	681	1203	147
Total	3564	5594	593

* MAJ, mandats spéciaux...

Les différentes mesures de protection juridique sont mises en place dans **l'intérêt de la personne**, en fonction de son degré d'incapacité apprécié par le juge sur la base d'un certificat médical circonstancié établi par un médecin agréé, et à la suite de l'audition de la personne concernée si son état de santé le permet.

Ainsi, les mesures de protection juridique doivent être réservées aux personnes souffrant d'une altération de leurs facultés personnelles, notamment mentales. Les mesures de protection doivent aussi être adaptées à la situation du majeur (individualisation de la mesure). Ainsi, trois principes régissent l'ouverture d'une mesure de protection juridique : *la nécessité, la subsidiarité et la proportionnalité*.

Les mesures de protection juridique sont confiées prioritairement par le juge des tutelles à un membre de la famille. Lorsque cela n'est pas possible, le juge peut confier la mesure à un service. Les 6 Udaf de la région disposent toutes d'un service mandataire à la protection des majeurs.



Chaque Udaf de la région dispose d'un service mandataire à la protection des majeurs. Ensemble, elles constituent le plus grand réseau d'opérateurs associatifs de services mandataires MPJM de la région (suivi de près de 10 000 mesures).

Organisation d'une rencontre régionale sur les

« Repères éthiques pour la réflexion des mandataires judiciaires à la protection des majeurs »

le 4 avril 2023 à Châteauroux

L'Uraf CVL, le Pôle Protection-Droits des Personnes de l'Unaf et les Udaf de la région ont organisé une journée dédiée à l'Éthique animée par Anne Caron-Dégliise, avocate générale à la Cour de cassation et Fabrice Gzil, philosophe, professeur de l'EHESP et co-directeur de l'Espace éthique d'Île-de-France. Cette initiative participe à la volonté de créer une véritable culture de l'éthique au sein du réseau Unaf-Udaf-Uraf.

Cet événement a réuni 130 bénévoles et professionnels des Udaf qui occupent des fonctions diverses : Présidents, Directeurs, cadres des services PJM et ISTF, délégués mandataires, assistants et comptables... Les objectifs de cette journée étaient doubles. D'une part, il s'agissait pour les participants de s'approprier les « Repères pour une réflexion éthique des MJPM ». D'autre part, cette journée était un temps privilégié d'échanges entre professionnels des Udaf pour favoriser une prise de recul sur leurs pratiques professionnelles, à partir de situations concrètes rencontrées dans le cadre de leurs missions.

Anne Caron-Dégliise a mis en perspective le rôle des « Repères pour une réflexion éthique des MJPM » pour la profession et rappelé l'importance d'intégrer cette pratique au cœur du métier de mandataire. Fabrice Gzil a ensuite défini l'éthique dans le champ de la protection juridique des majeurs et a rappelé que l'éthique de la PJM est, par essence, complexe puisque les MJPM font



quotidiennement face à des situations singulières qui nécessitent un exercice individualisé de chaque mesure de protection. Enfin, Georges Isabelle, adjoint à la Direction de l'Udaf du Loir-et-Cher, est intervenu pour illustrer les gains de la démarche et les formes qu'elle peut revêtir.

Les professionnels ont pu ensuite exposer différentes situations qu'ils ont rencontrées, ainsi que les questionnements et les conflits éthiques qui leur sont alors apparus. S'en est suivi un temps de dialogue entre les intervenants et les participants pour prendre de la hauteur, et par les regards croisés, à s'interroger collectivement sur chaque situation.

Les services à la protection de l'enfance

	Mesures de protection de l'enfance	
	MJAGBF	Autres*
Udaf 18	88	50
Udaf 28	131	21
Udaf 36	79	153
Udaf 37	113	155
Udaf 41	29	94
Udaf 45	93	924
Total	533	1347

* AEMO, administration ad hoc...

Les Udaf de la région ont la particularité de porter chacune un service exerçant les **mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial** (MJAGBF). Certaines d'entre elles sont également habilitées à exercer des administrations ad hoc pour les mineurs et/ou à exercer des mesures **d'action éducative en milieu ouvert** (AEMO).

La MJAGBF

Celle-ci est décidée par le juge des enfants quand les prestations familiales ne sont pas utilisées pour subvenir aux besoins de l'enfant et que son intérêt supérieur est altéré. Cette décision s'impose à la famille tout comme au **délégué aux prestations familiales** (DPF) qui a en charge son accompagnement.

L'administration ad hoc pour les mineurs

Une Udaf habilitée peut être désignée par décision judiciaire dans le cadre d'une procédure civile ou pénale. Elle se substitue alors aux représentants légaux pour exercer leurs droits au nom et place du mineur et assurer une mission d'accompagnement adaptée et effective le temps de la procédure. Elle est le représentant provisoire du mineur.

L'AEMO

C'est une mesure judiciaire civile (ordonnée par le Juge des Enfants) au bénéfice d'un ou de plusieurs enfants d'une même famille. Elle consiste en l'intervention à domicile d'un travailleur social pour supprimer la notion de danger par une action éducative directement dans la famille (dans le cas d'un danger latent), ou bien dans le cadre d'une protection hors famille (dans le cas d'un danger patent). Elle vise à restaurer l'autorité parentale, dans l'intérêt de chacun des enfants.

Chaque année, les Udaf assurent le suivi de près de 1900 mesures de protection de l'enfance. Ensemble, elles constituent le plus grand réseau d'aide à la gestion du budget familial et sont actrices majeures de la protection de l'enfance.



Les Points Conseil Budget

La stratégie nationale de prévention et d'action contre la pauvreté a pour ambition d'agir contre les inégalités de destin et de permettre une égalité des chances réelles. Pour ce faire, 8,5 milliards d'euros sont consacrés à cette stratégie ambitieuse dont les maîtres-mots sont « prévention » et « accompagnement ».

Dans le cadre de cette stratégie, le réseau Unaf-Udaf-Uraf s'est pleinement investi. Les Udaf se sont positionnées dès 2019 sur le déploiement des Points Conseil Budget. Aujourd'hui, en Centre-Val de Loire, les Udaf portent 18 des 25 labels attribués, constituant le premier réseau régional de Points Conseil Budget.

	Nb de labels PCB	Nb de demandes	Nb suivis individuels	Nb de bénéficiaires actions collectives
Udaf 18	3	354	307	134
Udaf 28	3	134	70	299
Udaf 36	3	126	79	40
Udaf 37	2	78	63	31
Udaf 41	3	270	237	347
Udaf 45	4	617	190	410
Total	18	1579	946	1261

Au niveau régional, l'Uraf participe au groupe de travail régional des acteurs de la solidarité institué par Véronique Carré, commissaire à la lutte contre la pauvreté. Grâce à l'appui et à l'expertise des Udaf membres, elle contribue aux travaux sur l'accès aux droits et la lutte contre le non-recours.



En 2023, plus de 1500 personnes se sont rendues dans l'un des PCB du réseau. 946 personnes ont pu bénéficier d'un suivi individualisé et plus de 1250 personnes ont bénéficié des actions collectives d'éducation au budget. Les activités poursuivent leur développement au fil des nouveaux partenariats (MDCS, France Services, Missions locales, etc.).

Les autres services des Udaf

Les Udaf de la région, en plus des services précédents, accueillent, informent et accompagnent les familles et/ou les personnes à travers une large proposition de services répartis sur les territoires.

Accompagnement des vulnérabilités

- Information et de soutien aux tuteurs familiaux (ISTF), Information et de soutien aux aidants et aux tuteurs familiaux (ISTAF)
- + de 1500 demandes accompagnées
- + projet de développement d'une application
- Aide aux aidants
- Déploiement de Soliguide
- + de 3000 recherches
- Groupe d'entraide mutuel (GEM)
- Service « équicie » (médiation animale par le cheval)

Parentalité et éducation

- Espace parent
- Ateliers de soutien à la parentalité
- Conseil conjugal et familial
- + de 50 accompagnements
- Médiation familiale
- + de 450 entretiens réalisés
- Ateliers parents solos
- Box parentalité
- Parrainage de proximité
- Lire et Faire lire
- + 150 bénévoles lecteurs
- + 40 structures partenaires
- Café des parents
- + de 50 rencontres
- Éducation affective, relationnelle et sexuelle
- + de 70 séances réalisées dans les établissements scolaires
- Médailles de l'enfance et de la famille
- Plusieurs dizaines de dossiers accompagnés

Santé et protection sociale

- Service d'accès personnalisé à la santé
- Service de socio-esthéticiennes

Prestations et droits des familles

- Informations et orientations des familles
**Des milliers de demandes renseignées
et orientées**
- Délégation aux prestations familiales

6 Udaf

540 salariés

Soit 503 ETP

Logement et environnement

- Service Espace ressources logement
+ de 100 entretiens diagnostic
+ de 160 ménages suivis
- Services d'accompagnement vers et dans le logement
- Accompagnement social lié au logement
+ de 300 mesures suivies
- Intermédiation locative et sociale
- Maisons relais
- Résidences d'accueil
- Familles gouvernantes

Consommation et budget familial

- Microcrédit personnel
+ de 500 demandes accompagnées
- Services Accompagnement et
Éducation budgétaire
- Information et soutien au budget
familial

L'ANIMATION REGIONALE

Conférence régionale des mouvements familiaux

La commission régionale des mouvements familiaux du Centre-Val de Loire s'est réunie le vendredi 17 mars 2023 à Blois. Après avoir rappelé que la réunion de la commission régionale des mouvements familiaux n'avait pas eu lieu depuis 2019 en raison de la crise sanitaire, le président a rappelé que l'invitation à cette rencontre ne se limite pas seulement aux grands mouvements ayant une instance régionale : toutes les structures agissantes sur au moins dans deux départements ont été invitées à cette rencontre.

Si l'échange se fait facilement entre l'Uraf et les Udaf, il est plus compliqué d'avoir les retours réguliers des mouvements familiaux et des associations présents en région. L'intérêt de cette rencontre est de favoriser l'interconnaissance et de tisser des liens favorisant les échanges sur les dossiers communs. Tous les participants s'accordent à dire que l'Unaf a fait preuve d'initiatives ces dernières années à travers ses outils et sa communication (magazines, bulletins divers, site internet), les associations aimeraient une évolution du seuil pour l'obtention des aides (actuellement de 2 associations avec

100 adhérents) car cela freine et pénalise les plus petits au détriment des plus grands. De même, les participants ont plaidé pour la prise en compte des célibataires (cas des enfants devenus majeurs, cas des veufs/veuves, des personnes séparées, etc.), car la notion de famille évolue et les associations regrettent que la définition légale n'évolue pas au même rythme.

Des échanges, il a pu ressortir qu'il était important que les conférences locales des mouvements familiaux soient maintenues afin d'entretenir un maillage fort y compris entre des mouvements différents. Dans le prolongement de ces rencontres, il convient de se réunir au minimum une fois par an en conférence régionale pour continuer à appréhender les enjeux régionaux et pouvoir s'y préparer. Cette rencontre rappelle qu'il est essentiel d'échanger, de travailler ensemble sur des sujets précis, ou des problématiques communes et de se concerter pour devenir force de proposition. L'Uraf s'engage à entretenir ce travail pour faciliter les synergies entre les mouvements et renforcer les solidarités.

Services aux associations familiales

Animation des dispositifs à destination des associations



Accompagnements Cap'asso

La Région Centre-Val de Loire met en œuvre depuis plusieurs années le dispositif Cap'Asso, visant à soutenir l'emploi dans le secteur associatif et la réalisation des projets. L'Uraf Centre-Val de Loire, tête de réseau pour les associations familiales de la région, est partenaire avec Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire pour accompagner les demandes émanant du réseau. Le contexte économique en 2023 a entraîné une reprise des nouveaux projets au sein des associations familiales. Le réseau a accompagné cinq demandes de création et trois demandes de renouvellement.

Programme de formation des dirigeants bénévoles

Soutenu par la Région Centre-Val de Loire, ce programme est coordonné par le Mouvement associatif Centre-Val de Loire (LMA). Il vise au développement de programmes de formations « associatives » à destination des responsables associatifs bénévoles. L'Uraf Centre-Val de Loire coordonne le dispositif pour le réseau des associations familiales. Elle propose et soutient les demandes de formations en cohérence avec les besoins repérés et dans un souci d'équilibre financier entre les différents acteurs. Elle ne prélève pas de frais de gestion pour l'accomplissement de cette mission, et reverse aux associations bénéficiaires l'intégralité des fonds qui lui sont alloués. En 2023, le mouvement familial et les Udaf ont bénéficié de l'aide régionale pour 214 heures de formation. 478 dirigeants bénévoles, issus des associations familiales, se sont formés dans des domaines aussi variés que la gouvernance associative, la gestion financière et la communication.

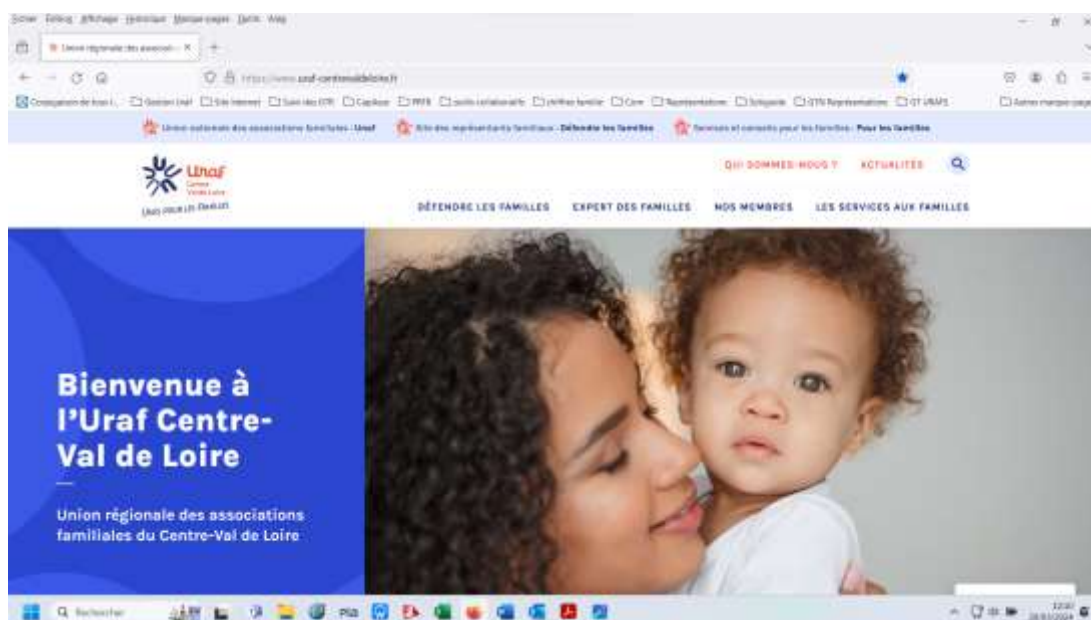
Services aux Udaf

Organisation d'une formation « DUD et délégations »

14 personnes (directeurs, présidents ou trésoriers) de toutes les Udaf de France étaient présentes le 11 mai à Blois pour participer à la formation « DUD et délégations » animée par le pôle juridique de l'Unaf. Cette formation facilite la diffusion des bonnes pratiques pour la gouvernance des Unions. Elle offre de comprendre les rôles et places des acteurs de la chaîne de délégation et l'importance de la formalisation des documents obligatoires requis en la matière ; ainsi, elle permet de mieux appréhender les effets juridiques notamment en termes d'engagement de leurs responsabilités.

Nouveau site Internet de l'Uraf CVL

L'Uraf Centre-Val de Loire vous invite à découvrir son nouveau site internet. Réalisé en lien avec l'écosystème digital Unaf, il présente les actions et les activités régionales. Il permet également d'accéder aux activités et aux services des Udaf de la région.



www.uraf-centrevaldeloire.fr

Dans le cadre des services proposés aux Udaf, l'Uraf pilote quatre groupes de travail régional : PJM, MJAGBF, PCB et Vie associative.

Ces groupes ont été créés avec pour objectifs :

- de renforcer l'interconnaissance entre les professionnels des Udaf,
- d'échanger les expériences et les pratiques,
- de mutualiser les outils.

Le groupe de travail régional PJM travaille sur la mise en place du règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD) appliquée aux Udaf et réunit les personnes en charge de ce dossier au sein de chaque Udaf. Ces rencontres stimulent l'émulation, le partage d'expérience et la construction d'outils. Une charte commune aux Udaf a été élaborée et le groupe avance maintenant sur une analyse d'impact commune sur la protection des données (AIPD).

Le groupe de travail régional MJAGBF réunit les responsables de services. Ce groupe travaille à la communication autour de la mesure, encore trop mal

connue. Les rencontres ont permis de faire le point sur les bonnes pratiques en la matière et de faire le point sur la diffusion du livret d'information sur la mesure réalisé par le groupe.

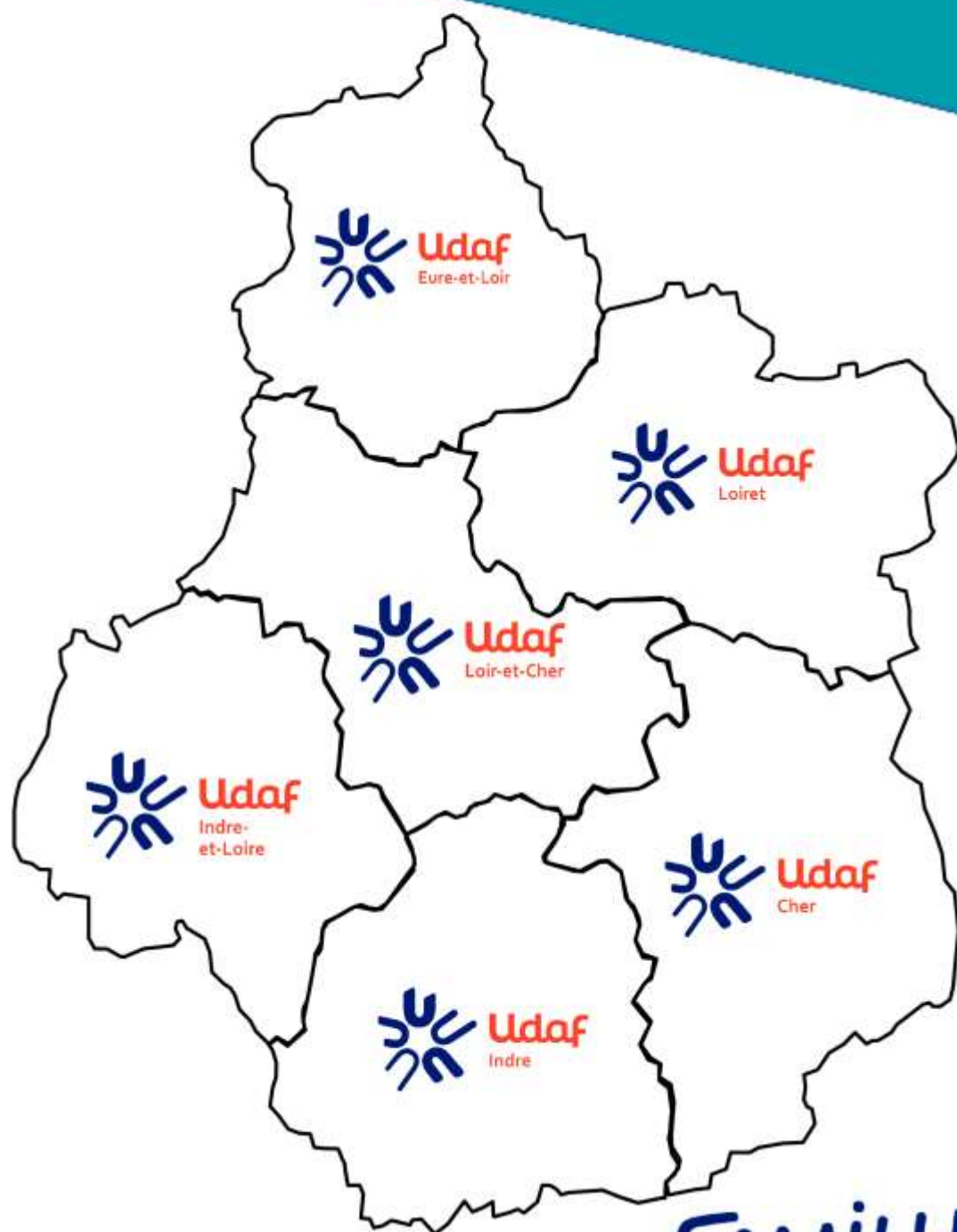
Le groupe de travail régional PCB s'inscrit dans la démarche du réseau portée par l'Unaf, afin de faciliter les mutualisations et les pratiques. Ce travail fait d'autant plus sens, qu'en CVL, 18 des 25 PCB labellisés sont mis en œuvre par les Udaf et les associations familiales. Ce groupe réunit aussi bien les cadres que les techniciens de terrain. Les échanges ont été centrés sur le déploiement et le développement des activités, la structuration des équipes, les moyens mis en œuvre et le partage d'outils.

Le groupe de travail Vie associative réunit les professionnels en charge de « l'institution » au sein des Udaf. Les rencontres régulières de ce groupe permettent de partager les actualités et de stimuler les coopérations, l'échange d'informations et le travail en commun sur les dossiers importants (cette année, une rencontre spéciale « développement associatif » a été organisée, cf. encadré ci-dessous)

Journée régionale « Développement associatif »

Le 7 mars à Blois, 15 personnes, directeurs, salariés et bénévoles des Udaf de la région et de l'Uraf, ont fait le déplacement pour cette journée d'échanges, animée par Lucie Fillon et Laetitia de Langalerie, membres du Comité national du développement associatif de l'Unaf (CNDA). Au programme : présentation et échanges autour des bonnes pratiques et retours d'expérience ; présentation des outils et supports réalisés par le CNDA dans le cadre de l'accompagnement du réseau ; ateliers autour du pilotage de la démarche de développement, des besoins de formation, de la mutualisation des bonnes pratiques et de l'ajustement de l'argumentaire « Adhérez à l'Udaf de votre département ». Un temps de travail fructueux pour mobiliser et avancer collectivement sur l'enjeu du développement associatif.

Un réseau régional



UNIS POUR LES FAMILLES